

Une déclaration des communistes

Inacceptable et scandaleux !

Un jugement injuste et choquant vient de frapper quatre élus de notre ville- Janine Jambu, députée et ancien maire, Jan-Luc Ravera, Christian Mensah, maires adjoints, Yves Bozon, conseiller municipal. Le tribunal correctionnel de Nanterre a rendu sa décision : 4 mois de prison avec sursis et 5 ans d'inéligibilité pour « prise illégale d'intérêts » !

Que leur est-il reproché ?

Participer au vote des subventions aux associations unaniment reconnues et appréciées.

Leur participation au vote de subventions à des associations dont ils étaient présidents ou membres des conseils d'administration et l'absence de conventions de partenariat lors du vote des délibérations. Est-ce un délit ? Ces subventions sont votées par l'ensemble du Conseil Municipal ; toute délibération fait l'objet d'un contrôle de légalité du Préfet. Les associations concernées – COMB, Office Balnéolais du Sport, Association Intercommunale des Blagis (AIB), Mission Locale d'Insertion des Jeunes – sont soumises à des contrôles rigoureux. L'AIB et la Mission Locale sont des associations intercommunales dans lesquelles siègent d'autres villes voisines et dont la présidence par le maire est imposée par la loi. Enfin, dans les jugements de même nature rendus par la justice, aucun élu n'a été condamné.

Comment donc ne pas s'interroger très fortement sur les motivations d'un tel jugement ?

Les élus concernés sont honnêtes, intègres. Ils n'ont pour seule ambition que d'être au service des habitants, de défendre les intérêts des Balnéolais et ceux de la commune. Chacun sait, et la justice l'a reconnu, qu'il n'y a eu ni malversation ni enrichissement personnel.

Aujourd'hui, la droite empêtrée dans l'affaire Clearstream tente de jeter le trouble. Les conseillers municipaux de droite, à l'origine de cette affaire, inertes quand il s'agit de défendre les attentes des balnéolais, redoublent d'énergie pour tenter de s'en prendre à notre députée et à des élus dont chacun connaît l'intégrité, la probité, le dévouement. Il faut voir dans ces attaques une même logique de coups portés aux salariés, aux jeunes, aux immigrés. On s'en prend aux élus qui s'opposent clairement à la politique ultra-libérale de la droite.

Tout démocrate ne peut qu'être indigné face à ce jugement. Un jugement dangereux pour la démocratie et pour l'ensemble des élus et de la population. Il est inadmissible et intolérable! Appel a été fait de cette décision qui doit être annulée. Les communistes apportent leur soutien aux élus concernés et appellent les balnéolais à se rassembler et à exprimer leur solidarité aux élus à qui ils ont toujours renouvelé leur confiance.

Bagneux le 19 mai 2006

P.C.F Bagneux. 85. Avenue Albert Petit Bagneux
Tél : 01 46 65 66 67 Fax : 01 46 65 67 00 Mail : pcf.bagneux@free.fr Site : <http://pcf.bagneux.free.fr/>